



GRL 400 H Professional

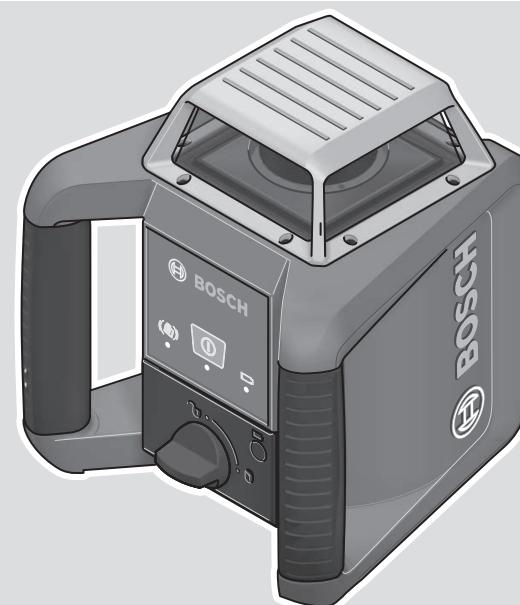
Robert Bosch Power Tools GmbH
70538 Stuttgart
GERMANY

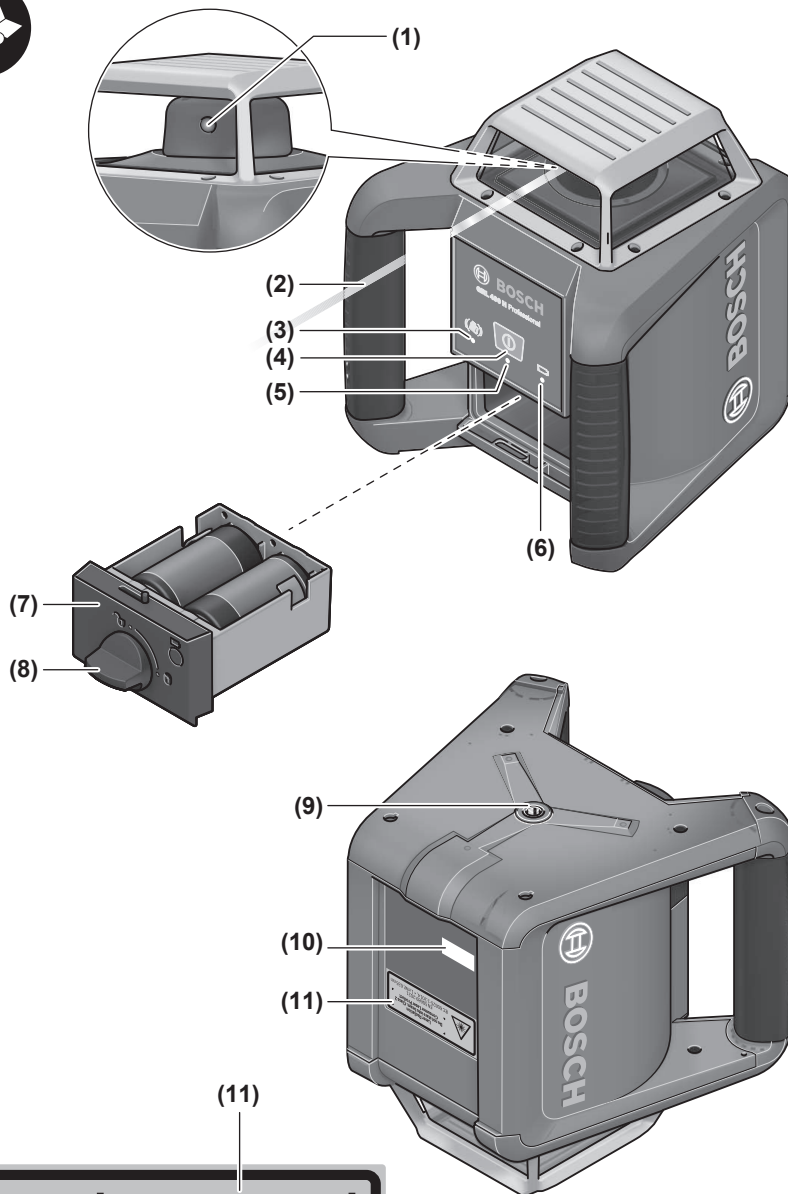
www.bosch-pt.com

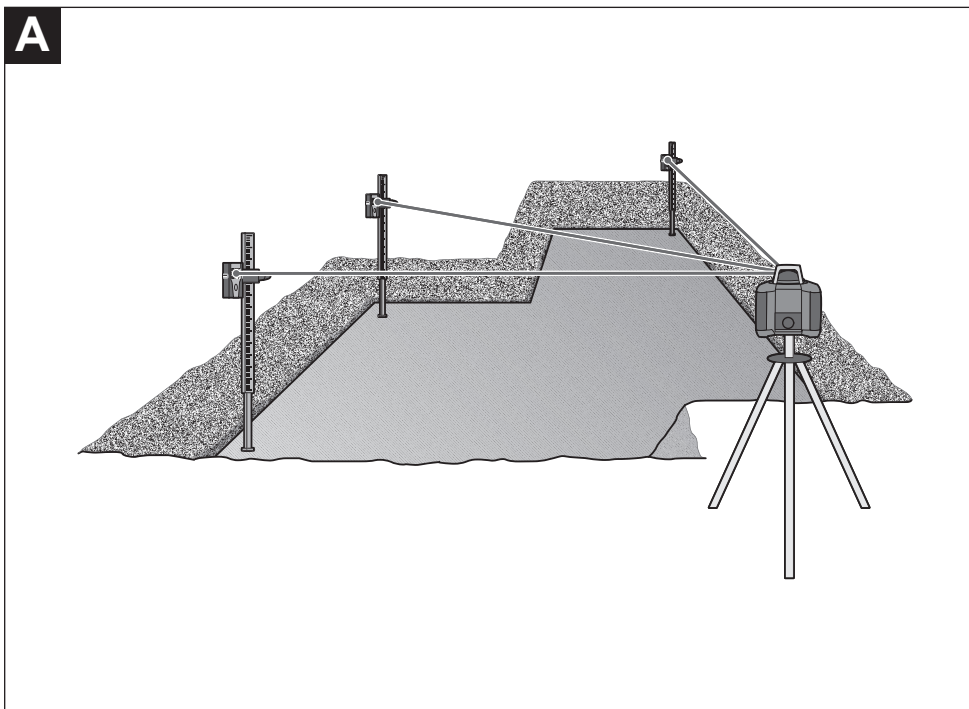
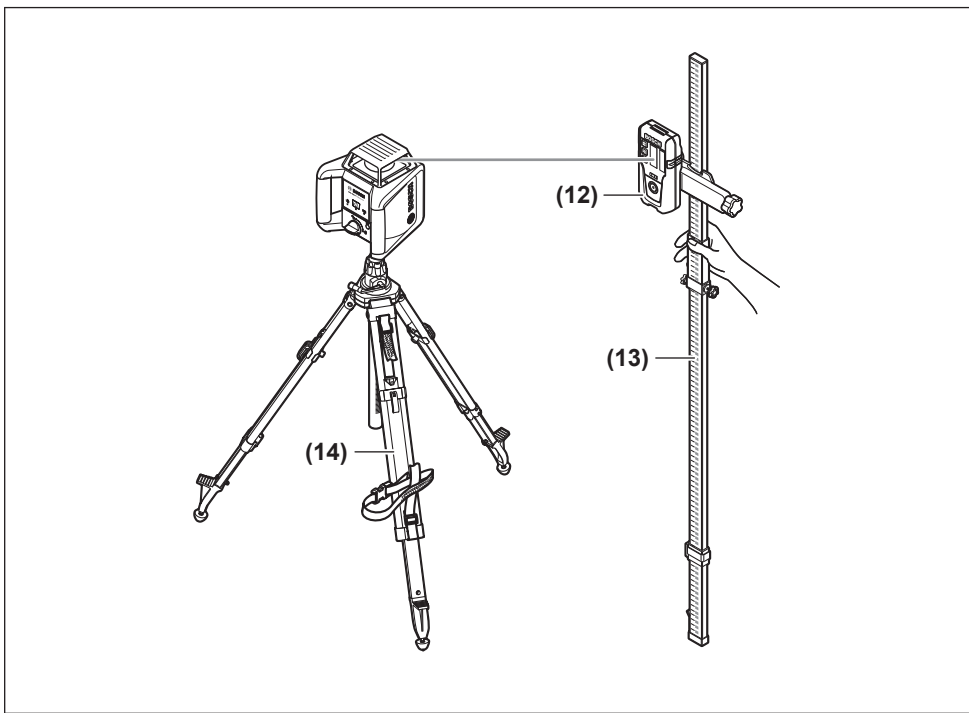
1 609 92A 8LK (2023.07) T / 177

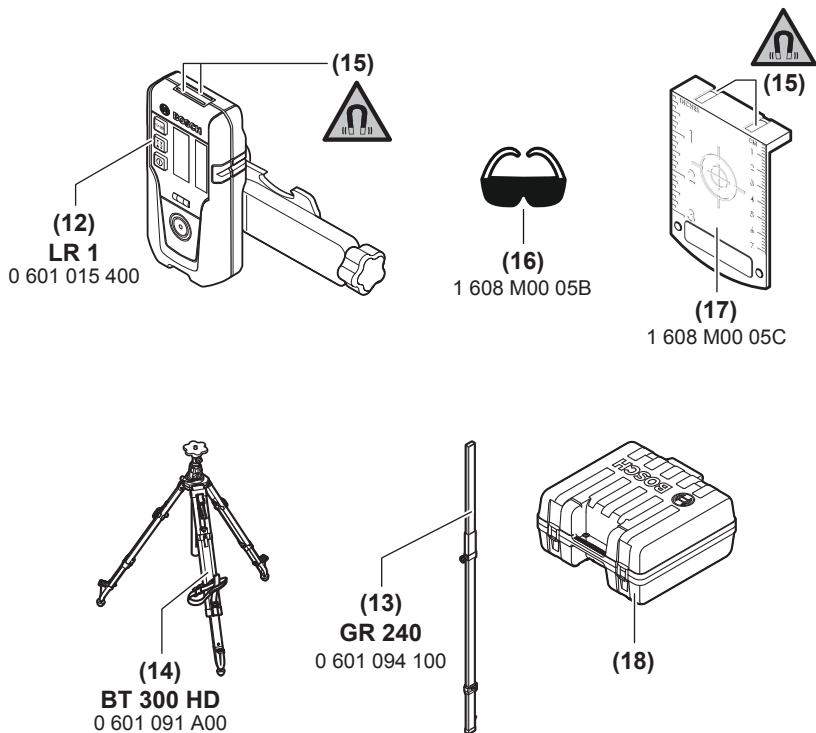


1 609 92A 8LK









Français

Consignes de sécurité

Pour une utilisation sans danger et en toute sécurité de l'appareil de mesure, lisez attentivement toutes les instructions et tenez-en compte. En cas de non-respect des présentes instructions, les fonctions de protection de l'ap-

pareil de mesure risquent d'être altérées. Faites en sorte que les étiquettes d'avertissement se trouvant sur l'appareil de mesure restent toujours lisibles. **CONSERVEZ CES INSTRUCTIONS DANS UN LIEU SÛR ET REMETTEZ-LES À TOUT NOUVEL UTILISATEUR DE L'APPAREIL DE MESURE.**

- **Attention** – L'utilisation d'autres dispositifs de commande ou d'ajustage que ceux indiqués ici ou l'exécution d'autres procédures risque de provoquer une exposition dangereuse aux rayonnements.
- L'appareil de mesure est fourni avec une étiquette d'avertissement laser (repérée dans la représentation de l'appareil de mesure sur la page des graphiques).
- Si le texte de l'étiquette d'avertissement laser n'est pas dans votre langue, recouvrez l'étiquette par l'autocollant dans votre langue qui est fourni, avant de procéder à la première mise en service.

Ne dirigez jamais le faisceau laser vers des personnes ou des animaux et ne regardez jamais dans le faisceau laser projeté par l'appareil ou réfléchi. Vous risqueriez d'éblouir des personnes, de provoquer des accidents ou de causer des lésions oculaires.

- **Au cas où le faisceau laser frappe un œil, fermez immédiatement les yeux et déplacez la tête pour l'éloigner du faisceau. N'apportez jamais de modifications au dispositif laser.**
- **N'apportez aucune modification au dispositif laser.**
- **N'utilisez pas les lunettes de vision laser (accessoire non fourni) comme des lunettes de protection.** Les lunettes de vision laser aident seulement à mieux voir le faisceau laser ; elles ne protègent pas contre les effets des rayonnements laser.
- **N'utilisez pas les lunettes de vision laser (accessoire non fourni) comme des lunettes de soleil ou pour la circulation routière.** Les lunettes de vision laser n'offrent pas de protection UV complète et elles faussent la perception des couleurs.
- **Ne confiez la réparation de l'appareil de mesure qu'à un réparateur qualifié utilisant uniquement des pièces de rechange d'origine.** La sécurité de l'appareil de mesure sera ainsi préservée.
- **Ne laissez pas les enfants utiliser l'appareil de mesure laser sans surveillance.** Ils risqueraient de diriger le faisceau vers leurs propres yeux ou d'éblouir d'autres personnes par inadvertance.
- **Ne faites pas fonctionner l'appareil de mesure en atmosphère explosive, en présence de liquides, gaz ou poussières inflammables.** L'appareil de mesure peut produire des étincelles susceptibles d'enflammer les poussières ou les vapeurs.
- **N'utilisez pas d'instruments optiques collecteurs de lumière tels que des jumelles ou des loupes pour regarder la source de rayonnement.** Vous pourriez vous abîmer les yeux.



N'approchez pas l'appareil de mesure et les accessoires magnétiques de personnes porteuses d'implants chirurgicaux ou d'autres dispositifs médicaux (stimulateurs cardiaques, pompe à insuline, etc.). Les aimants de l'appareil de mesure et des accessoires génèrent un champ magnétique susceptible d'altérer le fonctionnement des implants chirurgicaux et dispositifs médicaux.

- **N'approchez pas l'appareil de mesure et les accessoires magnétiques de supports de données magnétiques ou d'appareils sensibles aux champs magnétiques.** Les aimants de l'appareil de mesure et des accessoires peuvent provoquer des pertes de données irréversibles.

Description des prestations et du produit

Référez-vous aux illustrations qui se trouvent au début de la notice d'utilisation.

Utilisation conforme

L'appareil de mesure est conçu pour la réalisation d'alignements parfaitement horizontaux et les contrôles d'horizontalité.

L'appareil de mesure est conçu pour une utilisation en intérieur et en extérieur.

Ce produit est un appareil à laser grand public selon EN 50689.

Éléments constitutifs

La numérotation des éléments de l'appareil se réfère à la représentation de l'appareil de mesure sur la page graphique.

- (1) Orifice de sortie du faisceau laser
- (2) Faisceau laser variable
- (3) LED d'avertissement de chocs
- (4) Touche Marche/Arrêt
- (5) LED d'état
- (6) Alerte piles
- (7) Compartiment à piles
- (8) Verrouillage du compartiment à piles
- (9) Raccord de trépied 5/8"
- (10) Numéro de série
- (11) Étiquette d'avertissement laser
- (12) Cellule de réception laser^{a)}
- (13) Mire^{a)}
- (14) Trépied^{a)}
- (15) Aimant^{a)}
- (16) Lunettes de vision laser^{a)}
- (17) Cible laser^{a)}

(18) Coffret^{a)}

- a) Les accessoires décrits ou illustrés ne sont pas tous compris dans la fourniture. Vous trouverez l'ensemble des accessoires dans notre gamme d'accessoires.

Caractéristiques techniques

Laser rotatif	GRL 400 H
Référence	3 601 K61 80.
Portée (rayon) ^{A)B)}	
– sans cellule de réception, env.	10 m
– avec cellule de réception, env.	0,5–200 m
Précision de nivellement à une distance de 30 m ^{A)C)}	±2,4 mm
Plage d'auto-nivellement typique	±8 % (±4,6°)
Durée de nivellement typique	15 s
Vitesse de rotation	600 tr/min
Températures de fonctionnement	–10 °C ... +50 °C
Températures de stockage	–20 °C ... +70 °C
Altitude d'utilisation maxi	2 000 m
Humidité d'air relative maxi	90 %
Degré d'encrassement selon CEI 61010-1	2 ^{D)}
Classe laser	2
Type de laser	635 nm, < 1 mW
Divergence	0,4 mrad (angle plein)
Raccord de trépied horizontal	5/8"-11
Piles	2 piles 1,5 V LR20 (D)
Poids selon EPTA-Procédure 01:2014	2,0 kg
Dimensions (longueur × largeur × hauteur)	183 × 170 × 188 mm
Indice de protection	IP56 (protection contre la poussière et les projections d'eau)

A) à 25 °C

B) La portée peut être réduite par des conditions défavorables (par ex. exposition directe au soleil).

C) le long des axes

D) N'est conçu que pour les salissures/saletés non conductrices mais supporte occasionnellement la conductivité due aux phénomènes de condensation.

Pour une identification précise de votre appareil de réception, servez-vous du numéro de série (10) inscrit sur la plaque signalétique.

Montage

Mise en place/remplacement des piles

Il est recommandé d'utiliser des piles alcalines au manganèse.

Pour retirer le compartiment à piles (7), tournez le verrouillage (8) dans la position . Sortez le compartiment à piles de l'appareil de mesure et insérez les piles.

Respectez ce faisant la polarité indiquée sur le graphique qui se trouve à l'intérieur du compartiment à piles.

Remplacez toujours toutes les piles en même temps. N'utilisez que des piles de la même marque et de même capacité.

Réinsérez le compartiment à piles (7) dans l'appareil de mesure et tournez le verrouillage (8) dans la position .

- **Sortez les piles de l'appareil de mesure si vous savez qu'il ne sera pas utilisé pendant une période prolongée.** Les piles risquent de se corroder et de se décharger quand l'appareil de mesure n'est pas utilisé pendant une longue durée.

Affichage état de charge

Lorsque le voyant de charge (6) se met à clignoter en rouge pour la première fois, l'appareil de mesure peut encore être utilisé pendant 2 heures.

Quand le voyant de charge (6) reste constamment allumé en rouge, il n'est plus possible d'effectuer de mesures. L'appareil de mesure s'éteint automatiquement au bout d'1 min.

Utilisation

- **Protégez l'appareil de mesure contre l'humidité, ne l'exposez pas directement aux rayons du soleil.**
- **N'exposez pas l'appareil de mesure à des températures extrêmes ou de brusques variations de température.** Ne le laissez pas trop longtemps dans une voiture exposée au soleil, par exemple. Lorsque l'appareil de mesure a été soumis à de fortes variations de température, attendez qu'il revienne à la température ambiante et contrôlez toujours sa précision avant de continuer à travailler (voir « Contrôle de précision de l'appareil de mesure », Page 20).
- Des températures extrêmes ou de brusques changements de température peuvent réduire la précision de l'appareil de mesure.
- **Évitez les chocs violents et évitez de faire tomber l'appareil de mesure.** Lorsque l'appareil de mesure a été soumis à de fortes sollicitations extérieures, effectuez toujours un contrôle de précision avant de continuer à travailler (voir « Contrôle de précision de l'appareil de mesure », Page 20).
- **Évitez tous les obstacles susceptibles de réfléchir le faisceau laser ou de lui faire obstacle. Recouvrez les surfaces brillantes ou miroitantes. N'effectuez pas de mesures à travers des vitres ou matériaux similaires.** Les résultats de mesure risquent d'être faussés en cas de réflexion ou d'obstruction du faisceau laser.

Mise en service du laser rotatif

Mise en place de l'appareil de mesure



Placez l'appareil de mesure en position horizontale sur un support stable ou montez-le sur le trépied (14) (accessoire).

Du fait de sa précision de nivellement élevée, l'appareil de mesure est très sensible aux chocs et aux changements de position. Veillez pour cette raison à maintenir l'appareil de mesure dans une position stable afin d'éviter toute interruption de fonctionnement due à des remises à niveau.

Mise en marche/arrêt

Pour **mettre en marche** l'appareil de mesure, actionnez la touche Marche/Arrêt (4). Tous les voyants s'allument brièvement. Immédiatement après sa mise en marche, l'appareil de mesure projette le faisceau laser variable (2) au niveau de l'orifice de sortie (1).

- **Ne dirigez pas le faisceau laser vers des personnes ou des animaux et ne regardez jamais dans le faisceau laser, même si vous êtes à grande distance de ce dernier.**

Le processus de nivellement automatique débute alors aussitôt. Pendant la durée du nivellement automatique, la LED d'état (5) clignote en vert, le laser ne tourne pas et clignote. Le nivellement automatique est terminé lorsque la LED d'état (5) s'allume en vert et que le laser reste allumé en permanence. Au terme du nivellement automatique, l'appareil de mesure passe automatiquement en mode rotation.

- **Ne laissez pas l'appareil de mesure sans surveillance quand il est allumé et éteignez-le après l'utilisation.**

D'autres personnes pourraient être éblouies par le faisceau laser.

En mode rotation, l'appareil fonctionne avec une vitesse de rotation fixe adaptée à l'utilisation d'une cellule de réception. Par défaut, la fonction d'avertissement de chocs est automatiquement activée, la LED d'avertissement de chocs (3) s'allume en vert.

Pour **arrêter** l'appareil de mesure, appuyez brièvement sur la touche Marche/Arrêt (4). Après un déclenchement de la fonction d'avertissement de chocs (la LED d'avertissement de chocs (3) clignote en rouge), actionnez brièvement une fois la touche Marche/Arrêt pour réinitialiser la fonction d'avertissement de chocs puis une seconde fois brièvement pour éteindre l'appareil de mesure.

Pour ménager les piles, l'appareil de mesure s'éteint automatiquement lorsqu'il se trouve plus de 2 h en dehors de la plage d'autocalage ou quand l'avertissement de chocs s'est déclenché il y a plus de 2 h. Repositionnez l'appareil de mesure et remettez-le en marche.

Nivellement automatique

Vue d'ensemble

Après avoir été mis en marche, l'appareil de mesure contrôle son horizontalité et compense automatiquement son inclinaison à l'intérieur de la plage d'auto-nivellement de $\pm 8\%$ ($\pm 4,6^\circ$).

Pendant la durée du nivellement automatique, la LED d'état (5) clignote en vert, le laser ne tourne pas et clignote. Le nivellement automatique est terminé lorsque la LED d'état (5) s'allume en vert et que le laser reste allumé en permanence. Au terme du nivellement automatique, l'appareil de mesure passe automatiquement en mode rotation.

Au cas où l'appareil de mesure est incliné de plus de **8%** à sa mise en marche ou après avoir été déplacé, un nivellement automatique n'est plus possible. Dans un tel cas, le rotor s'arrête, le laser clignote et la LED d'état (5) s'allume en rouge.

Corrigez la position de l'appareil de mesure et attendez la fin du nivellement automatique. Si l'appareil n'est pas repositionné plus à l'horizontale, le laser s'arrête automatiquement au bout de 2 min et l'appareil de mesure au bout de 2 h. Au terme de la phase d'auto-nivellement, l'appareil de mesure contrôle constamment son horizontalité. Tout changement de position donne lieu à une remise à niveau automatique. Pour exclure les erreurs de mesure, le rotor s'arrête durant la phase de nivellement automatique. De plus, le laser clignote et la LED d'état (5) clignote en vert.



Fonction d'avertissement de chocs

L'appareil de mesure dispose d'une fonction d'avertissement de chocs. Elle empêche, en cas de modification de la position de l'appareil de mesure ou bien de secousses ou de vibrations du sol, tout nivellement à une autre position pour exclure toute erreur de mesure.

Activation de l'avertissement de chocs : Par défaut, la fonction d'avertissement de chocs est automatiquement activée à la mise en marche de l'appareil de mesure (la LED d'avertissement de chocs (3) s'allume en vert). La fonction d'avertissement de chocs est opérationnelle env. 30 s après la mise en marche de l'appareil de mesure ou de la fonction d'avertissement de chocs.

Déclenchement de la fonction d'avertissement de chocs :

Si l'appareil de mesure sort de la plage d'auto-nivellement après avoir été heurté ou déplacé ou si une forte secousse est détectée, l'avertissement de chocs se déclenche : le laser s'immobilise, le faisceau laser clignote, la LED d'état (5) s'éteint et la LED d'avertissement de chocs (3) se met à clignoter en rouge.

Après un déclenchement de la fonction d'avertissement de chocs, actionnez brièvement la touche Marche/Arrêt (4). La fonction d'avertissement de chocs se réinitialise et un nivellement automatique de l'appareil de mesure est initié. Dès que l'appareil de mesure est à niveau (la LED d'état (5) s'allume en vert), le mode rotation est automatiquement activé. Vérifiez alors la position du faisceau laser par rapport à un point de référence et corrigez si nécessaire la hauteur de l'appareil de mesure.

Si après s'être déclenchée, la fonction d'avertissement de chocs n'est pas réinitialisée en actionnant la touche Marche/Arrêt (4), le laser se désactive automatiquement au bout de 2 min et l'appareil de mesure au bout de 2 h.

Désactivation de la fonction d'avertissement de chocs :

Pour désactiver ou réactiver la fonction d'avertissement de chocs, actionnez la touche Marche/Arrêt (4) pendant 3 s. Après un déclenchement de la fonction d'avertissement de chocs (la LED d'avertissement de chocs (3) clignote en rouge), actionnez d'abord une première fois brièvement la touche Marche/Arrêt, puis une seconde fois pendant 3 s. Quand la fonction d'avertissement de chocs est désactivée,

la LED d'avertissement de chocs (3) est éteinte.

Après avoir été activée, la fonction d'avertissement de chocs devient opérationnelle au bout d'env. 30 s.

Le réglage de la fonction d'avertissement de chocs reste mémorisé lorsque l'on arrête l'appareil de mesure.

Contrôle de précision de l'appareil de mesure

Facteurs influant sur la précision

C'est la température ambiante qui exerce la plus grande influence. Ce sont notamment les écarts de température entre le sol et la hauteur de travail qui peuvent faire dévier le faisceau laser.

Pour minimiser les effets thermiques de la chaleur venant du sol, il est recommandé d'utiliser l'appareil de mesure sur un trépied. Si possible, installez en plus l'appareil de mesure au centre de la zone de travail.

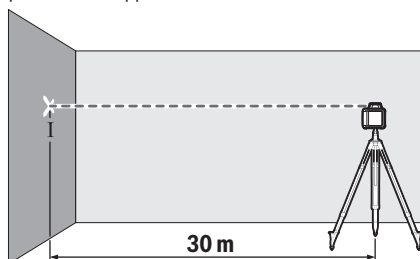
Étant donné que les résultats de mesure peuvent être altérés à la fois par des facteurs extérieurs (températures extrêmes, fortes variations de température, etc.) et par des facteurs mécaniques (par ex. chutes ou chocs violents), il est important de vérifier la précision de nivellement avant chaque travail.

Si l'appareil de mesure dépasse l'écart de précision admissible lors de l'un des contrôles, faites-le réparer dans un centre de service après-vente **Bosch**.

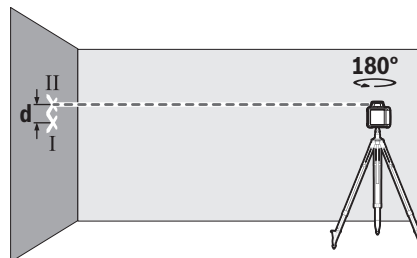
Contrôle de la précision de nivellement

Pour obtenir un résultat fiable et précis, il est recommandé d'effectuer le contrôle de la précision de nivellement sur une distance de 30 m devant un mur sur un sol stable. Effectuez une procédure de mesure complète pour chacun des deux axes.

- Installez l'appareil de mesure à une distance de 30 m d'un mur sur un trépied ou posez-le sur un support stable et plan. Mettez l'appareil de mesure en marche.



- Une fois le nivellement automatique terminé, marquez le centre du faisceau laser sur le mur (point I).



- Tournez l'appareil de mesure de 180° sans modifier sa position. Laissez-le se niveler automatiquement et marquez le centre du faisceau laser sur le mur (point II). Veillez à ce que le point II se trouve à la verticale du point I, au-dessus ou en-dessous.

L'écart **d** entre les deux points I et II sur le mur indique l'écart de hauteur réel de l'appareil de mesure pour l'axe mesuré. Réeffectuez la mesure pour l'autre axe. Faites pour cela pivoter l'appareil de mesure de 90° avant de débiter la mesure.

Pour une distance de mesure de 30 m, l'écart maximal admissible est de :

$30 \text{ m} \times \pm 0,08 \text{ mm/m} = \pm 2,4 \text{ mm}$. L'écart **d** entre les points I et II ne doit par conséquent pas excéder 4,8 mm pour chacune des deux mesures.

Instructions d'utilisation

- **Pour marquer la position d'une ligne laser, marquez toujours le milieu de la ligne.** La largeur des lignes laser varie en effet selon la distance.

Travail avec la cible laser

La cible laser (17) améliore la visibilité du faisceau laser dans des conditions défavorables et sur les grandes distances.

La surface réfléchissante de la cible laser (17) améliore la visibilité de la ligne laser, la surface transparente rend la ligne laser visible même lorsque l'utilisateur se trouve derrière la cible laser.

Travail avec le trépied (accessoire)

Un trépied constitue un support de mesure stable et réglable en hauteur. Fixez l'appareil de mesure avec son raccord fileté de 5/8" (9) sur le trépied (14). Vissez l'appareil de mesure avec la vis de serrage du trépied.

Si le trépied possède une échelle graduée sur le tube central, il est possible de régler directement le décalage de hauteur.

Mettez le trépied plus ou moins à niveau avant de mettre en marche l'appareil de mesure.

Utilisation avec la cellule de réception laser (accessoire)

Dans des conditions d'éclairage défavorables (environnement éclairé, soleil direct) et sur des grandes distances, la cellule de réception (12) permet de localiser plus facilement les lignes laser.

En cas d'utilisation de la cellule de réception en combinaison avec un laser rotatif offrant le choix entre plusieurs modes de fonctionnement, sélectionnez sur le laser rotatif le mode

horizontal ou vertical avec la vitesse de rotation la plus élevée.

Avant de travailler avec la cellule de réception, lisez sa notice d'utilisation.

Travail avec la mire (accessoire) (voir figure A)

Pour les contrôles de planéité ou le marquage d'inclinaisons, il est recommandé d'utiliser la mire (13) en combinaison avec la cellule de réception.

En haut de la mire (13) se trouve une échelle graduée relative. Sa hauteur zéro peut être présélectionnée sur la partie extractible. Cela permet de lire directement des écarts par rapport à la hauteur de consigne.

Lunettes de vision du faisceau laser (accessoire)

Les lunettes de vision du faisceau laser filtrent la lumière ambiante. L'œil perçoit ainsi la lumière du laser comme étant plus claire.

- **N'utilisez pas les lunettes de vision laser (accessoire non fourni) comme des lunettes de protection.** Les lunettes de vision laser aident seulement à mieux voir le faisceau laser ; elles ne protègent pas contre les effets des rayonnements laser.
- **N'utilisez pas les lunettes de vision laser (accessoire non fourni) comme des lunettes de soleil ou pour la**

circulation routière. Les lunettes de vision laser n'offrent pas de protection UV complète et elles faussent la perception des couleurs.

Exemples d'utilisation

Contrôle de la profondeur de fosses (voir figure A)

Posez l'appareil de mesure sur un support stable ou fixez-le sur un trépied (14).

Travail avec trépied : Positionnez le faisceau laser à la hauteur souhaitée. Reportez ou vérifiez la hauteur au niveau du point ciblé.

Travail sans trépied : Déterminez la différence de hauteur entre le faisceau laser et la hauteur du point de référence. Reportez ou vérifiez la différence de hauteur mesurée sur le point ciblé.

Pour mesurer sur des grandes distances, il est recommandé de positionner l'appareil de mesure toujours au centre du plan de travail et sur un trépied afin de réduire les sources de perturbation.

Si le sol est instable, montez l'appareil de mesure sur le trépied (14). Prenez soin d'activer la fonction d'avertissement de chocs afin d'éviter des mesures erronées en cas de vibration du sol ou lorsque l'appareil de mesure subit des secousses.

Vue d'ensemble des affichages du laser rotatif

	Faisceau laser	Rotation du faisceau laser					
			Vert	Rouge	Vert	Rouge	Rouge
Mise en marche de l'appareil de mesure (auto-test de 1 s)			●			●	●
Mise à niveau ou recalage	2×/s	○	2×/s				
Appareil de mesure à niveau/prêt	●	●	●				
Plage d'autocalage dépassée	2×/s	○		●			
Avertissement de chocs activé					●		
L'avertissement de chocs s'est déclenché	2×/s	○				2×/s	
Tension des piles laisse une autonomie ≤ 2 h							2×/s
Piles déchargées	○	○					●

● : allumage en continu

2×/s : fréquence de clignotement (p. ex. 2 fois par seconde)

○ : Fonction désactivée

Entretien et Service après-vente

Nettoyage et entretien

Maintenez l'appareil de mesure propre.

N'immergez jamais l'appareil de mesure dans de l'eau ou dans d'autres liquides.

Nettoyez l'appareil à l'aide d'un chiffon doux et humide.

N'utilisez pas de détergents ou de solvants.

Nettoyez régulièrement la zone autour de l'ouverture de sortie du faisceau laser en évitant les peluches.

Service après-vente et conseil utilisateurs

Notre Service après-vente répond à vos questions concernant la réparation et l'entretien de votre produit et les pièces de rechange. Vous trouverez des vues éclatées et des informations sur les pièces de rechange sur le site :

www.bosch-pt.com

L'équipe de conseil utilisateurs Bosch se tient à votre disposition pour répondre à vos questions concernant nos produits et leurs accessoires.

Pour toute demande de renseignement ou toute commande de pièces de rechange, précisez impérativement la référence à 10 chiffres figurant sur l'étiquette signalétique du produit.

France

Réparer un outil Bosch n'a jamais été aussi simple, et ce, en moins de 5 jours, grâce à SAV DIRECT, notre formulaire de retour en ligne que vous trouverez sur notre site internet www.bosch-pt.fr à la rubrique Services. Vous y trouverez également notre boutique de pièces détachées en ligne où vous pouvez passer directement vos commandes.

Vous êtes un utilisateur, contactez : Le Service Clientèle Bosch Outillage Electroportatif
Tel. : 09 70 82 12 26 (Numéro non surtaxé au prix d'un appel local)

E-Mail : sav.outillage-electroportatif@fr.bosch.com

Vous êtes un revendeur, contactez :

Robert Bosch (France) S.A.S.

Service Après-Vente Electroportatif

126, rue de Stalingrad

93705 DRANCY Cédex

Tel. : (01) 43119006

E-Mail : sav-bosch.outillage@fr.bosch.com

Vous trouverez d'autres adresses du service après-vente sous :

www.bosch-pt.com/serviceaddresses

Élimination des déchets

Prière de rapporter les instruments de mesure, leurs accessoires et les emballages dans un Centre de recyclage respectueux de l'environnement.

Ne jetez pas les appareils de mesure et les piles avec des ordures ménagères !

Seulement pour les pays de l'UE :

Conformément à la directive européenne 2012/19/UE relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) et sa transposition dans le droit national français, les appareils de mesure devenus inutilisables et conformément à la directive 2006/66/CE les piles/accus défectueux ou usagés doivent être mis de côté et rapportés dans un centre de collecte et de recyclage respectueux de l'environnement.

En cas de non-respect des consignes d'élimination, les déchets d'équipements électriques et électroniques peuvent avoir un impact négatif sur l'environnement et la santé des personnes du fait des substances dangereuses qu'ils contiennent.

Valable uniquement pour la France :



Points de collecte sur www.quefairedemesdechets.fr

CE

fr **Déclaration de conformité UE**

Laser rotatif

N° d'article

Nous déclarons sous notre propre responsabilité que les produits décrits sont en conformité avec les directives, règlements normatifs et normes énumérés ci-dessous.
Dossier technique auprès de : *

GRL 400 H

3 601 K61 805

2006/42/EC
2014/30/EU
2011/65/EU

EN 61010-1:2010+A1:2019
EN IEC 61326-1:2021
EN IEC 63000:2018

* Robert Bosch Power Tools GmbH
(PT/ECS)
70538 Stuttgart
GERMANY

Thomas Donato
Chairman of the
Management Board

Helmut Heinzelmann
Head of Product Certification

Robert Bosch Power Tools GmbH, 70538 Stuttgart, GERMANY
Stuttgart, 15.06.2023

Declaration of Conformity

Rotary laser

GRL 400 H

Article number

3 601 K61 805

We declare under our sole responsibility that the stated products comply with all applicable provisions of the regulations listed below and are in conformity with the following standards.

Technical file at: Robert Bosch Ltd. (PT/SOP-GB), Broadwater Park, North Orbital Road, Uxbridge UB9 5HJ, United Kingdom

The Supply of Machinery (Safety) Regulations 2008
The Electromagnetic Compatibility Regulations 2016
The Restriction of the Use of Certain Hazardous Substances in
Electrical and Electronic Equipment Regulations 2012

EN 61010-1:2010+A1:2019

EN IEC 61326-1:2021

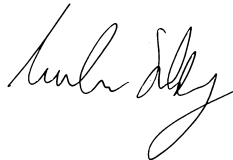
EN IEC 63000:2018

Robert Bosch Power Tools GmbH, 70538 Stuttgart, Germany
represented (in terms of the above regulations) by
Robert Bosch Limited, Broadwater Park, North Orbital Road,
Uxbridge UB9 5HJ, United Kingdom

Vonjy Rajakoba
Managing Director - Bosch UK



Martin Sibley
Head of Sales Operations and Aftersales



Robert Bosch Ltd. Broadwater Park, North Orbital Road, Uxbridge UB9 5HJ, United Kingdom, as authorised representative
acting on behalf of Robert Bosch Power Tools GmbH, 70538 Stuttgart, Germany

Place of issue: Uxbridge

Date of issue: 26/06/2023